TEL 04 92 73 42.21
En cas d'absence 06 74 59 14 52 ou 06 98 80 91 01
Jean-Claude Ghennaï Conseiller du salarié : 06 65 50 28 23
Mail : cgthopmanosque@gmail.com
Blog : www.cgt-hopital-manosque.fr

GHT : ATTENTION DANGER !

La CGT se positionne clairement pour la défense et l'autonomie de l'hôpital de Manosque

Au 1er juillet, les GHT (Groupements Hospitaliers de Territoire) sont mis en place de manière autoritaire, sans concertation, dans le cadre d'une politique de santé dont les maîtres mots sont austérité et ultralibéralisme, malgré les conséquences désastreuses qui seront engendrées. Le syndicat CGT de l'hôpital se positionne très clairement contre les GHT, qui vont avoir un impact très négatif sur les personnels, sur les patients et plus globalement sur notre système de santé.

Les 3 étapes de la mise en place des GHT :

Etape 1 : GHT (sans personnalité morale)

- Convention constitutive au 1er juillet 2016
- Mutualisation des moyens et des personnels
- Chaque établissement garde sa direction
- Un établissement référent

Etape 2 : GHT renforcée (avec personnalité morale)

- Une seule direction pour l'ensemble du GHT (une super direction territoriale)
- Mutualisation renforcée
- Encore moins de démocratie et de concertation

Etape 3 : Fusion

- Il n'existe plus qu'un seul établissement, un seul DG, un seul CTE, une seule CME, un seul CHSCT…
- C'est l'étape ultime, et synonymes de fermetures de services, de lits et d'activité

QUELS OBJECTIFS ?

La loi Touraine n'a pas d'autre objectif que d'adapter notre système de santé aux injonctions d'économies imposées par le pacte de responsabilité et la loi de financement de la Sécurité Sociale dont le cadre est dicté par Bruxelles, ainsi que répondre aux exigences du Patronat. C'est probablement un des plus gros chamboulements du monde hospitalier depuis 1945.

Les différents scénarios possibles au 1er juillet 2016 pour l'hôpital de Manosque :

Une GHT 04

(Manosque, Digne et l'ensemble des EHPAD publics du département)

OU

Une GHT avec Aix en Provence

(sur les bases de la CHT actuelle)

OU

Une GHT en partant de la métropole marseillaise

(où les Hôpitaux de Marseille chapotent l'ensemble)

Ils élaborent des scénarios avec nos vies sans se soucier des incidences.
Le mépris est total, la démocratie inexistante !

NB : Un audit est en cours afin d'étudier les différentes possibilité de rapprochement entre les hôpitaux de Digne et de Manosque. Nous ne sommes pas dupes des résultats qui seront prochainement communiqués...ils n'iront certainement pas dans le sens d'une amélioration des conditions de travail et de qualité de la prise en charge des soins.

QUELLES CONSEQUENCES DE LA MISE EN PLACE DES GHT ?

Cette réorganisation sans précédent ne sera pas sans conséquence pour les établissements, pour la population et pour les personnels :

* Moins de proximité, concentration des activités aggravant la dégradation de l'accès aux soins et de la qualité d'accueil.

* Les délais d'attente et les rdv (déjà anormalement longs faute de moyens adéquats aujourd'hui) seront considérablement rallongés!

* Les modes de gestion vont tendre toujours plus vers la « rationalisation » et l'« efficience » dans un secteur déjà sous tension aggravant de fait encore un peu plus les conditions de travail déjà inacceptables actuellement.

* Les GHT seront de véritables usines à gaz mettant en concurrences les établissements et les territoires.

* Dans un second temps devrait rentrer le privé notamment par le biais des GCS (Groupement de Coopération Sanitaire) favorisés par la loi Touraine.

* Ce sera le renforcement d'une médecine à deux vitesses faisant la part belle au privé et renforçant la fracture sanitaire.

* Employés par les GHT, les salariés seront demain plus flexibles et plus mobiles. Ils seront conduits au gré des besoins à travailler d'une semaine sur l'autre, dans un des établissements de ladite communauté ; peu importe la distance kilométrique qui les sépare. La facilité avec laquelle les GCS vont vampiriser les GHT va accélérer la mixité des salariés (public/privé) sur une même unité. Dans ces conditions, on peut facilement se rendre compte que c'est la mort annoncé du statut de la Fonction Publique, vieux rêve de nos décideurs !

LA CGT INVITE, POUR EN DEBATTRE,

L'ENSEMBLE DES PERSONNELS DE L'HOPITAL

LORS D'UNE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

LE JEUDI 12 MAI 2016 DE 13H30 A 16H00 EN SALLE 10

(au sous-sol près du Self)